

Jean-Michel Duroy, représentant du peuple, député par la Convention nationale dans le département de l'Eure, à la Convention nationale.

Vernon, le 12 juillet 1793, l'an II de la République, 11 heures 1/2 du soir.

Citoyens représentants du peuple,

Nous arrivâmes hier matin, mon collègue Robert Lindet et moi, à Mantes. Les corps administratifs s'empressèrent de nous manifester la meilleure volonté, et nous apprîmes avec la plus vive satisfaction que les citoyens de cette ville avaient accepté la Constitution à l'unanimité. Nous prîmes des renseignements sur la situation des corps cantonnés à Mantes et à Limay ; le soir, nous nous rendîmes à la société populaire, et fûmes témoins du patriotisme des bons sans-culottes de Mantes, pour la plupart honnêtes laboureurs et artisans.

Je me suis rendu aujourd'hui à Vernon avec les citoyens Xavier Audouin, adjoint du ministre de la guerre, et Lefèvre, commissaire ordonnateur, pour connaître la situation de, cette ville et des troupes qui y sont ; Lindet est resté à Mantes pour différentes expéditions.

J'ai trouvé à Vernon la 33^e division de gendarmerie à pied, dite des Ponts, 100 hommes de la gendarmerie à cheval de Paris et un nombre considérable de gardes nationaux des communes voisines de Vernon et du district des Andelys.

Il m'a été rapporté que nos patrouilles avaient hier rencontré celles des rebelles, qu'elles avaient eu une conférence ensemble, qu'on avait fini par s'embrasser, et les dragons de la Manche devaient venir dîner aujourd'hui à Vernon avec nos braves sans-culottes. Mais ils n'ont pas tenu parole, au contraire les rebelles sont venus cet après-midi inquiéter nos avant-postes qui se sont repliés dans la forêt de Biszy ; on nous a rapporté qu'ils se présentaient en force et qu'ils nous menaçaient d'une attaque. La générale a battu, toutes les troupes se sont à l'instant rendues à leurs postes, se sont portées avec rapidité sur la côte de Biszy ; mais les soldats de Buzot avaient déjà disparu. Nos braves sans-culottes ont montré la plus grande ardeur, elle était telle que, si on ne l'eût contenue, ils se seraient à l'instant portés sur Pacy. La nuit et d'autres circonstances étaient nécessaires pour en arrêter l'effet. Il n'y a pas eu un seul coup de fusil de tiré, j'ai eu la satisfaction de ne pas voir couler le sang de nos frères, et les moyens que mon collègue et moi désirons d'employer restent encore entiers. Je l'instruis de ma position et je ne perds pas l'espoir de remplir vos vues et de manière qu'elles ne causent aucuns regrets à nos concitoyens.

Veillez croire que nous ferons tous nos efforts pour justifier votre confiance.

Salut et fraternité,

Duroy.